Ce Journal parait Semi-Hebdomadairement le MARDI et le VENDREDI.

Mélanges Religieux,

Lettres, Avis, Correspondances, etc, à l'adresse du Rédacteur.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES

VOL. XV. MONTREAL, VENDREDI, 2 JUILLET 1852. No. 78

MANDEMENT DE JUBILÉ.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu, et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les fidèles de notre Diocèse, SALUT ET BENEDICTION EN N. S. J. C.

Nous avons reçu, N. T. C. F., deux Lettres de N. S. P. le Pape ; l'une qui nous annonce un nouveau Jubilé, et l'autre qui nous prescrit ce qu'il nous faut faire pour participer à ses grâces. La première est comme une trompette sacrée qui publie à l'univers catholique une des plus grandes solennités de la terre ; et la seconde est comme une clef précieuse qui lui ouvre les inépuisables trésors du ciel.

Ces lettres, évidemment écrites sur la Chaire Apostolique, portent le sceau de leur inviolable authenticité. Nous y avons sans peine reconnu la voix pastorale du Chef Suprême de l'Episcopat ; et notre cœur, en les lisant, s'est ému sur le sein paternel qui porte et réchauffe le monde entier. Qu'elle pour nous un de ces moments délicieux, qui font oublier les peines de la vie, et relèvent le courage abattu sous le poids de la charge pastorale.

Aussi les avons nous baisées avec respect, lues et relues, ces Lettres Vénérables, et toujours avec des émotions plus tendres, des impressions plus vives, des jouissances plus douces. Qu'il y a enfin de bonheur pour un Pasteur, désolé de voir périr tout autour de lui ses chères brebis, d'entendre la voix du Vicaire de J. C. proclamer la joyeuse nouvelle d'un Jubilé, temps toujours si riche en grâces ! Que de pauvres pécheurs, sourds à notre parole, vont entendre celle du premier des Pasteurs, et se réveilleront de leur funeste léthargie ! Que d'âmes égarées vont découvrir les aimables sentiers de la vérité ! Que de justes vont se ranimer dans les saintes pratiques de la piété ! Que de ferventes communautés vont multiplier leurs bonnes œuvres ! Et nous, Pasteurs, quel nouveau feu va s'allumer dans nos cœurs, à la vue de la riche moisson que nous allons récolter !

Vous partagerez, N. T. C. F., nos sentiments, quand vous aurez entendu la lecture d'une de ces Lettres, que Nous vous envoyons en langue vulgaire. Car votre foi bien connue Nous fait croire que vous la recevrez avec le même respect que les premiers chrétiens recevaient les Epîtres de St. Pierre. Et en effet, PIE IX, notre glorieux Pontife, est à nos yeux tout autant que le Prince des Apôtres. Il est son légitime successeur, et a par conséquent tous les pouvoirs que N. S. J. C. avait laissés à St. Pierre. Aujourd'hui il a fait usage de son immense puissance ; et c'est à l'ordinaire pour le salut des nations qui lui ont été données en héritage. Car pendant que sa voix majestueuse raisonne d'un bout du monde à l'autre, pour annoncer à la terre la miséricorde du ciel, sa main sacrée, tenant une des deux divines clefs qui lui sont confiées, ouvre avec confiance, les célestes trésors de l'Eglise, figurés par ce fleuve rapide que St. Jean vit couler devant le trône de l'*Ancien des Jours*. Elevez dévotement vos cœurs vers Dieu, pour demander l'intelligence ; et écoutez respectueusement cette Lettre, comme assurément vous écouteriez N. S. P. le Pape, si aujourd'hui il montait lui-même en cette chaire.

LETTRE ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE, ORDONNANT DES PRIÈRES ET ANNONÇANT UN NOUVEAU JUBILÉ.

A tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et bénédiction apostolique,

Notre cœur s'est réjoui dans le Seigneur, Vénérables Frères, et Nous avons rendu de très-humbles et très grandes actions de grâces au Père très-clément et très-miséricordieux, au Dieu de toute consolation, dès que vos nombreux témoignages sont venus. Nous apprendre, au milieu des incessantes et douloureuses sollicitudes dont nous accable le malheur des temps, les fruits très-précieux et très abondants de salut, que, par l'inspiration de la grâce divine, les peuples commis à vos soins avaient recueillis de la faveur du Jubilé que Nous leur avons accordé. Vous Nous avez fait connaître, en effet, qu'à cette occasion, les fidèles de vos Diocèses s'étaient empressés à l'envi d'accourir en grand nombre dans les églises avec un esprit humilié et un cœur contrit, pour y entendre la parole de Dieu, se purifier des souillures de leur âme dans le sacrement de la réconciliation, approcher de la sainte Table, et adresser, selon nos intentions, au Dieu très-bon et très-grand, de ferventes prières. Il en est résulté qu'un grand nombre, par le secours de la grâce divine, sortant de la fange du vice et des ténèbres de l'erreur, où ils languissaient misérablement, sont entrés dans les voies de la vertu et de la vérité, et ont commencé à travailler à leur salut. Nous en avons été grandement consolé et réjoui, Nous qui sommes toujours inquiet et préoccupé du salut de tous les hommes confiés à nos soins par la divine Providence, et ne désirons rien avec tant d'ardeur, ne demandons rien autre chose dans les vœux et les prières qui jour et nuit montent de Notre cœur humilié vers Dieu, sinon que tous les peuples, toutes les nations et toutes les familles marchent dans les sentiers de la foi, connaissent le Seigneur et l'aiment chaque jour davantage, observent fidèlement sa sainte loi, et suivent avec constance le chemin qui conduit à la vie.

Mais si, d'une part, Vénérables Frères, nous devons éprouver une grande joie en apprenant que les fidèles de vos Diocèses ont recueilli abondamment les fruits spirituels de la grâce du Jubilé ; de l'autre, ce n'est pas pour Nous un médiocre sujet de douleur de voir quel triste et lamentable aspect présentent notre sainte religion, et la société civile dans ces temps malheureux. Nul d'entre vous n'ignore, Vénérables Frères, les perfides artifices, les monstrueuses doctrines, les conspirations de toute espèce que les ennemis de Dieu et du genre humain mettent en œuvre pour pervertir tous les esprits, corrompre les mœurs, faire disparaître, s'il était possible, la Religion de la face de la terre, briser tous les liens de la société civile et la détruire jusqu'en ses fondements. De là les ténèbres déplorables qui aveuglent tant d'esprits, la guerre acharnée faite à toute la Religion catholique et à cette Chaire apostolique, la haine la plus implacable poursuivant la vertu et l'honnêteté ; de là les vices les plus honteux usurpant le nom de la vertu ; la licence effrénée de tout penser, de tout faire et de tout oser ; l'impatience absolue de tout commandement, de toute puissance, de toute autorité ; la dérision et le mépris déversés sur les choses les plus sacrées, sur les plus saintes lois, sur les plus excellentes institutions : de là surtout la déplorable corruption d'une jeunesse imprévoyante, le débordement empoisonné des mauvais livres, des libelles, des brochures, des journaux répandus avec profusion et propageant partout la science du mal ; de là le venin de l'*indifférentisme* et de l'incrédulité ; les mouvements séditieux, les conspirations sacrilèges, la moquerie et l'outrage de toutes les lois humaines et divines. Vous n'ignorez pas non plus, Vénérables Frères, quelle anxiété, quelle incertitude, quelle pénible hésitation, quelle terreur préoccupent et agitent tous les esprits, particulièrement les esprits des gens de bien, *qui croient* avec raison que les intérêts privés et publics ont à craindre tous les maux lorsque les hommes, s'écartant misérablement des règles de la vérité, de la justice et de la religion, pour se livrer aux entraînements détestables de passions effrénées, méditent tous les forfaits.

Au milieu de tant de dangers, qui ne voit que toutes nos espérances doivent se reporter uniquement en Dieu, notre salut ; que vers lui doivent s'élever continuellement nos ferventes prières, pour que sa bonté propice répande sur tous les peuples les richesses de sa miséricorde, qu'il éclaire tous les esprits des lumières célestes de sa grâce, qu'il ramène dans la voie de la justice ceux qui l'égarent, qu'il daigne tourner vers lui les volontés rebelles de ses ennemis, insinuer dans tous les cœurs l'amour et la crainte de son très-saint nom, et leur inspirer de penser toujours et de faire tout ce qui est droit, tout ce qui est vrai, tout ce qui est pur, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint. Et puisque Dieu est plein de suavité, de douceur et de miséricorde, puisqu'il est riche envers tous ceux qui l'invoquent, puisqu'il regarde la prière des humbles et aime surtout à manifester sa puissance par la clémence et le pardon, approchons, Vénérables Frères, avec confiance du trône de grâce, pour obtenir miséricorde et trouver secours dans le temps opportun.

Car celui qui demande reçoit, celui qui cherche trouve, et on ouvre à celui qui frappe (Matt., 7-8.) Rendons d'abord d'immortelles actions de grâces au Dieu de bonté. Que, dans la joie, nos lèvres louent son saint nom, puisque en de nombreuses contrées de l'univers catholique il daigne opérer les merveilles de sa miséricorde.

Venons donc tous unanimement, animés par la sincérité de la même foi, par la fermeté de la même espérance, par l'ardeur de la même charité ; ne cessons un seul moment de prier et de supplier Dieu humblement et avec instance, pour qu'il arrache sa sainte Eglise à toutes les calamités, que chaque jour il l'agrandisse, la dilate et l'exalte parmi tous les peuples, dans toutes les contrées de la terre ; qu'ainsi elle purifie le monde de toutes les erreurs, conduise avec une tendre bonté tous les hommes à la connaissances de la vérité et dans la voie du salut ; afin que Dieu, et dans devenu propice, détourne les fléaux de sa colère que nos péchés ont mérité, qu'il commande à la mer et aux vents, crée la tranquillité, donne à tous cette paix tant désirée, sauve son peuple, et, bénissant son héritage, le dirige et le conduise vers la céleste patrie.

Et afin que Dieu, plus accessible, prête l'oreille à nos prières et exauce nos vœux, élevons nos regards et nos mains vers sa très sainte mère, Marie, Vierge immaculée ; nous ne pourrions trouver de protection plus puissante ni plus assurée auprès de Dieu : elle est pour nous la plus tendre des mères, notre plus ferme confiance, et même tout le motif de nos espérances, puisqu'elle ne demande rien qu'elle ne l'obtienne et que sa prière ne saurait être repoussée.—Implorons aussi les suffrages d'abord du Prince des apôtres, à qui Jésus-Christ lui-même a donné les clés du royaume des cieux, qu'il a établi comme la pierre fondamentale de son Eglise, sans que les portes de l'enfer puissent jamais prévaloir contre elle. Prions ensuite Paul, le compagnon de son apostolat ; prions le patron de chaque cité, de chaque pays et tous les bienheureux, pour que le Seigneur très-miséricordieux répande sur nous, avec abondance et largesse, les dons de sa bonté.

Aussi, Vénérables Frères, tandis que Nous ordonnons ici des prières publiques dans Notre ville sainte, Nous vous invitons, par ces Lettres, à vous unir à Nous dans une communauté de vœux, vous et les peuples commis à vos soins ; Nous excitons de tout notre zèle votre fervente religion et votre piété, pour qu'en vos diocèses vous ayez soin de prescrire aussi des prières publiques, destinées à implorer la divine clémence.

Et pour que les fidèles apportent plus d'ardeur et d'instance dans ces prières que vous ordonnerez, Nous avons résolu d'ouvrir de nouveau les trésors célestes de l'Eglise, sous la forme d'un Jubilé, comme il vous sera clairement indiqué par d'autres lettres qui sont jointes à celles-ci.

Nous concevons dans Votre cœur cette ferme espérance, Vénérables Frères, que ce sont les anges de paix qui, tenant en main les coupes et l'encensoir d'or, offriront sur l'autel d'or Nos humbles prières et celles de toute l'Eglise, pour que le Seigneur lui-même, les recevant avec un regard de bonté et exaucant Nos vœux, les vôtres et ceux de tous les fidèles, veuille dissiper les ténèbres de toutes les erreurs, chasser la tempête menaçante de tant de maux, tendre une main secourable à la société chrétienne et à la société civile, et faire que tous les hommes aient la même foi dans leurs esprits, la même piété dans leurs œuvres, le même amour pour la religion, pour la vertu, pour la vérité et pour la justice, le même zèle pour la paix, le même attachement aux liens de la charité ; et qu'ainsi dans toute l'étendue de l'univers, le règne de son Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, soit chaque jour de plus en plus augmenté, affermi, exalté.

Enfin, comme [illegible] dons célestes, et comme témoignage de Notre ardente charité pour vous, recevez la bénédiction apostolique, *que, du fond de Notre cœur*, Nous vous donnons avec amour à vous, Vénérables Frères, à tout le clergé, et à tous les fidèles confiés à votre vigilance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21e jour de novembre, l'an 1851, de Notre pontificat le sixième.

PIUS PP. IX.

Vous venez, N. T. C. F., d'entendre une Lettre bien touchante. Brebis fidèles, vous reconnaissez sans doute votre Pasteur au seul son de sa voix pastorale. *Cognoscunt me meæ.* Enfants affectionnés, vous reconnaissez votre Père à son accent paternel. Il vous a raconté ses joies, quand il apprend que ses enfants marchent dans les voies de la justice ; ses douleurs, quand il sait que quelques uns s'égarent dans les chemins de l'erreur : ses craintes, quand il sent que la Barque de Pierre, dont il tient le gouvernail, est violemment agitée des furieuses tempêtes que soulèvent les vents des mauvaises doctrines. Vous l'avez entendu faire appel aux prières de toute l'Eglise, pour pouvoir, moyennant ce secours, dissiper les noirs complots que trament, dans leurs affreux souterrains, les sociétés secrètes qui ont juré sa perte. Ah ! c'est qu'il comprend intimement que la prière empêchera toujours les portes de l'enfer de prévaloir contre elle.

Sentant vivement le besoin que nous avons tous du Jubilé qui nous est annoncé par le Souverain Pontife, et désirant ardemment qu'il produise partout des fruits abondants de salut, Nous allons, N. T. C. F., recueillir ici les saintes inspirations dont sont imprégnées ses deux Lettres Apostoliques. De la fidélité à suivre ses paternelles directions dépend tout le succès du Jubilé. C'est une des grandes grâces que Dieu accorde de temps en temps à son Eglise. Aussi, y a-t-il nécessité de s'y préparer soigneusement. Car si un exercice jubilaire est manqué, quand il n'a pas été bien préparé, croyez, N. T. C. F., que vous n'aurez rien à attendre du Jubilé, si l'on ne s'y prépare avec soin et longtemps d'avance. *Parate viam Domini.*

C'est dans cette intime conviction que Nous avons cru devoir en différer le temps jusqu'à la fin de cette année, après avoir obtenu du Saint Siège qu'il durât trois mois au lieu d'un seul. C'est aussi dans cette vue que depuis longtemps Nous prions et faisons prier pour que ce Mandement renferme strictement toutes les dispositions des Lettres Apostoliques qui nous doivent diriger dans l'accomplissement des saints devoirs du Jubilé. Oh ! N. T. C. F., que notre cœur est pressé du violent désir que *vous ayez la vie, et que vous l'ayez avec plus d'abondance* que jamais dans ces jours de salut. Vous allez aussi prier pour que Dieu nous accorde à tous la grâce de bien faire tout ce qu'attend de notre piété filiale notre Père commun.

A CES CAUSES, le saint Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de NN. VV. Frères les Chanoines de notre Cathédrale, Nous avons réglé, ordonné, statué ; réglons, ordonnons, statuons ce qui suit :

1. Le Jubilé, pour tout notre Diocèse, commencera le trois Octobre prochain, dimanche de la solennité du Saint-Rosaire, par le chant du *Veni Creator*, avant la grand'messe ; et se terminera, le premier janvier suivant, par le *Te Deum* que l'on chantera après la messe solennelle du jour. On en annoncera l'ouverture, la veille, par le son de toutes les cloches, pendant un quart d'heure avant l'*Angelus* du soir, [illegible] jour de la Circoncision au soir, pour la clôture.

2. On prendra, sur ces trois mois, une ou plusieurs semaines pour les *exercices jubilaires* de chaque Paroisse. On observera ce qui vient d'être dit, pour en faire l'ouverture et la clôture par rapport au son des cloches, qui s'unit si bien à la piété des cœurs ; et au chant des deux hymnes sacrées, dont l'une appelle si amoureusement l'Esprit-Saint sur les enfants de l'Eglise ; et l'autre porte si joyeusement au ciel l'expression naïve de leur reconnaissance.

3. Pour que tout le Diocèse soit en de continuelles préparations à cette grande fête jubilaire, on donnera tous les dimanches et fêtes d'obligation, aussitôt après la grand'messe, la bénédiction du St. Sacrement. Ceci s'observera depuis le dimanche ou fête que se lira le présent Mandement, jusqu'au Jour de l'An inclusivement. Le *Te Deum*, en ce dernier jour, terminera ces longues prières. Nous les ferons ainsi, pour mieux entrer dans les pieuses intentions de N. S. P. le Pape, qui nous recommande si instamment d'implorer sur toute l'Eglise le secours de la B. Vierge, des saints Anges, des apôtres St. Pierre et St. Paul, de tous les saints et surtout des saints patrons de nos églises. A ce sujet, Nous vous devons, N. T. C. F., une observation.

Notre intention principale, en faisant le

☞ Voir la 4e page.

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Suite.

Dominique continua : " Un espion de nos ennemis ! venu ici pour surprendre nos secrets et nous livrer ; mais la providence qui a horreur des lâches et des misérables, a permis que son infamie fut dévoilée. Quel châtiment mérite cet homme ?" Voilà ce que m'a dit celui des Vendéens qui avait pris la parole. Est-ce vrai, tout cela ? est-ce vrai ?... réponds donc !

Et le vieux soldat se redressa menaçant et terrible, devant Faustin, qui courba la tête en reculant d'épouvante.

Dans cette salle sombre et funèbre, avec ses tentures noires, ses inscriptions sanglantes, son estrade vide et ses armes renversées sur la table, c'était une scène d'un caractère lugubre ; les pierres des murs semblaient avoir des échos qui répétaient les paroles de Dominique.

Après un instant de silence il reprit :

—" Si cet homme est un espion, ai-je répondu, il n'y a pas deux manières de le juger ; c'est la mort."

—" La mort !.." répétèrent à la fois toutes les voix de ceux qui étaient là. Alors le même homme qui avait déjà parlé reprit :"Nous vous avons appelés, dit-il parce que nous n'avons pas voulu que la mort même de ce misérable ressemblât à un assassinat. Vous l'avez jugé ; c'est bien, il va mourir."

Je vis par un mouvement spontané chacun des assistants prendre son fusil. L'espion avait écouté sans dire un mot. Quand il vit tous ces regards menaçants attachés sur lui, quand il vit toutes les mains armées et qu'il entendit ces mots : " il va mourir !.." le croiriez vous ?. cet homme se jeta à genoux, leva les mains en suppliant et s'écria : " Ne me tuez pas !.. ne me tuez pas ! !.." Tant de lâcheté soulevait le cœur.

Par pitié, répétait-il, ne me tuez pas ! !..

Et la voix qui a prononcé ces mots là, c'est celle qui, tout à l'heure, m'ordonnait le plus épouvantable forfait !.. c'est la même !.. Est-ce vrai, tout cela ?.. est-ce vrai ?.

De grosses gouttes de sueur coulaient du front dégarni de Dominique, tant le vieux soldat s'était animé dans ce récit.

— Oui, continua-t-il, c'est celle qui tout à l'heure me disait : " Les traîtres sont punis de mort ;" celle qui me disait : " Tu fille mourra comme toi !.. rien ne pourra la sauver !.."

Un sourire d'une ironie terrible passa sur les lèvres de Dominique.

—Mais vous ne vous souvenez pas d'avoir été en Vendée, n'est-il pas vrai ? mais vous, ne vous rappellerez pas le château de la Penissière ! mais vous ne savez pas, vous, que toutes les mains qui avaient pris les fusils, les repoussèrent avec mépris, et qu'une voix dit au milieu du silence : " Cet homme déshonorerait la balle qui le tirerait !.. Non, il ne mourra pas, mais il portera la trace de son infamie et de sa lâcheté... On marque les galériens au fer rouge." Alors, on le saisit, et il était si tremblant, qu'il n'osait même pas se débattre ; on lui arracha une partie de ses vêtements, et, avec la pointe d'un poignard rougie au feu on lui écrivit sur l'épaule : "espion."

—Voyons, s'écria Dominique en s'approchant de Faustin pour lui arracher sa robe voyons si votre chair aura meilleure mémoire que vous.. Espion !.. espion !..

Faustin fit un bond en arrière. De livide qu'elle était, sa figure avait pris une teinte terreuse :

—Oh ! fatalité !.. fatalité !.. murmura-t-il d'une voix sourde.

—Une heure après, dit Dominique d'une voix plus basse, l'espion fut chassé honteusement, et le lendemain il a pu voir le beau château de la Penissière s'écroulant au milieu d'un immense incendie ; et il a *pu, lui si lâche*, apprendre ce qu'était le courage, en voyant ces mêmes jeunes gens combattre, le feu sur la tête, le fou sous les pieds, et tomber un à un, tandis que des clairons sonnaient leur dernière fanfare. Vous êtes dit en voyant ces débris amoncelés : " Là est mon secret." Mais vous aviez oublié Dieu ! Voyons, vous qui parlier en maître tout à l'heure, levez donc la tête !

—Eh bien !, dit enfin Faustin, en faisant un pas vers Dominique, où voulez-vous en venir ?

—Je veux, dit Dominique, que vous me rendiez ce papier infâme arraché par trahison ; je veux être délivré de ce serment qui me fait horreur, je veux ne plus faire partie de votre hideuse association.

—Pour aller livrer nos secrets ? dit Faustin ?

—Je ne suis pas un espion, moi ! répondit Dominique avec hauteur et mépris ; écoutez, je n'ai rien vu, rien entendu, je ne sais rien, j'oublierai même le château de la Pénissière, j'oublierai ce souvenir terrible de lâcheté et d'infamie, je ne vous connaîtrai plus ; je le jure sur ma parole d'honnête homme et de soldat ; mais à ce prix seul ! Si vous ne me rendez pas ce papier à l'instant même, j'apprendrai à ceux que vous appelez vos frères, quelle foi ils doivent avoir en l'homme qui a déjà fait le métier d'espion ; je leur dirai de regarder l'épaule du galérien de la Vendée !

Faustin lança à Dominique un regard venimeux, ses deux poingts se serrèrent convulsivement et un murmure inachevé frisonna sur ses lèvres violettes. Il passa à plusieurs reprises sa main sur son front et, s'approchant de Dominique :

—Et si je vous rends ce papier ? lui dit-il.

—Je me tairai.

—Vous l'aurez.

—Quand ? repartit Dominique.

—Demain, répondit Faustin dont le visage avait une expression effrayante.

—Jusqu'à demain alors, je me tairai.

—Vous le jurez ?

—Je le jure.

—C'est bien, fit Faustin en ramassant son masque, c'est bien.

—Entre moi et votre association tout est fini ?

—Tout est fini.

—Faites moi sortir d'ici, dit Dominique d'une voix impérieuse.

Faustin alla à une porte, l'ouvrit, fit quelques pas dans un second caveau dont les pierres étaient humides et suintant, et frappa plusieurs coups qui se répétèrent dans ces longs échos souterrains.

Un homme parut.

Faustin se retourna et vit que Dominique l'avait suivi.

—Reconduisez *le frère*, dit-il à demi voix à cet homme.

—Demain, répéta Dominique en passant près de lui.

—Demain, répondit celui-ci d'une voix comprimée.

Aussitôt que Dominique fut sorti, Faustin courut comme un fou à travers les différentes parties du souterrain en appelant :